



UNSA - Union Régionale Lorraine
Gare de Metz - Porte F
Place du Général de Gaulle - 57000 METZ
☎ 03 87 62 67 64 // 📠 09 79 94 30 82 // sncf : 772 992
e-mail : unsa-cheminots.metz@wanadoo.fr

UNSA - Union Régionale Lille
25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE
☎ 03 59 01 69 17 // 📠 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917
e-mail : ur.lille@unsa-cheminots.org

Transfert des Prestations Familiales à la CAF

Bulletin n°2 – avril 2014

Jeudi 10 avril, une délégation commune CGT- UNSA-Cheminots - CFTD - (SUD excusé mais en accord) a été reçue au ministère des Affaires sociales - cabinet de Marisol TOURAINE sur le sujet du transfert des prestations familiales que gère actuellement la SNCF et dont la gestion doit être transférée aux Caisses d'allocations Familiales le 1^{er} janvier 2015.

Cette décision aura des conséquences importantes pour les cheminots, contractuels et cadre permanent :

- La qualité de service est largement en question dans le réseau des CAF dont un des soucis est la surcharge, très importante dans certaines caisses
- L'amputation du budget d'action sociale dédié aux actions en faveur des familles.

Devançant l'appel en faisant un "effet d'aubaine" le département de l'action sociale a d'ores et déjà annoncé la fermeture d'un établissement pour enfants en juillet 2014. D'autres mesures suivront et la direction a CLAIEMENT annoncé lors de la dernière commission du fonds d'Action Sociale une amputation à venir des moyens de l'Action Sociale pouvant aller jusqu'à 1/3 de la dotation actuelle. Ces mesures sont annoncées unilatéralement, alors que la table ronde sur l'action sociale avec les OS n'a pas encore eu lieu et aucun débat engagé sur le sujet.

Les cheminots contractuels ou CP ne retrouveront pas l'équivalent des services des services sociaux auprès des CAF. En effet, Les CAF confrontées à la précarité grandissante des populations les plus démunies ne pourront pas offrir le même niveau d'action sociale auprès des cheminots.

Enfin se pose aussi une problématique d'emploi pour les agents des Agences familles et de l'Action Sociale.

Les organisations syndicales ont dénoncé d'une part le transfert de la gestion des prestations familiales qui va arriver en même temps que la réforme du ferroviaire et va

ajouter de la confusion de la difficulté et des crispations, et d'autre part la "double peine" liée aux effets collatéraux de ce transfert.

La demande qui a été portée est : - au minimum un décalage de cette mesure - une négociation avec l'entreprise pour que le "contrat social" soit respectée et que la dotation versée pour une action sociale soit maintenue.

Le ministère a prévu de nous contacter à nouveau début mai... Affaire à suivre...

Ce sujet du transfert des PF et des "dommages collatéraux" qui en découlent sera inclus dans les préoccupations à l'origine de la journée de manifestation du 22 mai prochain

ENSEMBLE POUR MIEUX VOUS DEFENDRE



Soutenue par



pas de fausses promesses...

...pas de démagogie...

...pas de polémique...

... mais de l'information et défense des agents !

Si vous voulez adhérer, renvoyez le bulletin ci-après, à :
UNSA/ Cheminots - M. Le Secrétaire Régional - Union Régionale
(Adresse en entête)

Réduction de 66 % sur impôts et
adhésion à l'ADEIC (Association de Défense d'Education et d'Information du Consommateur)

Bulletin d'Adhésion

NOM.....Prénom.....

Fonction.....Grade.....Qualification.....Niveau

Adresse domiciliaire

.....

EtablissementN° CP

Téléphone Service Téléphone Portable

Adresse EMail (perso ou SNCF)

A.....le,.....Signature.....